



Mariage à l'étranger avec une personne qui travail au gouvernemen

Par **miranda**, le **05/03/2009** à **13:12**

bonjour,

voilà j'ai un énorme problème et j'aurai besoins d'explications, je suis née en france et d'origine algérienne je souhaiterai me marier avec une personne qui se trouve en algérie, le soucis c'est qu'il travail au palais du gouvernement dans l'administration et qu'apparemment ce n'est pas possible qu'il se marie avec une personne n'étant pas née en algérie et de nationalité française.

Je souhaiterai avoir plus de précision à ce sujet, savoir si il n'yavait pas de recours et si cette question ne concerne pas votre administration m'orienter.

Je vous remercie de bien vouloir répondre à ma question c'est très important

salutations

Par **Patricia**, le **06/03/2009** à **23:33**

Bonsoir miranda,

Bien que je ne sois pas spécialisée droit des étrangers... mais comme je vois que vous n' avez pas de réponse, à votre place je me renseignerai déjà dans un premier temps auprès de l'ambassade de France à Alger.

Si j'ai bien compris votre message, vous souhaitez aller vous marier en Algérie ?

Si oui, votre dossier de mariage sera demandé et retourné complet à cette ambassade, il me semble donc logique qu'elle puisse vous donner la réponse précise.

Bonne chance à vous deux.